



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La drépanocytose en Martinique

Question écrite n° 11097

Texte de la question

Mme Josette Manin rappelle à Mme la ministre des solidarités et de la santé que ce sont 2 000 personnes qui sont drépanocytaires à la Martinique. Ce constat demande à ce que l'île puisse être dotée des moyens adéquats afin de lutter efficacement contre cette maladie, chose qui existait jusqu'à aujourd'hui sur le territoire. Aussi, la situation est alarmante dans l'île : impossibilité de réaliser le dépistage de la maladie (matériel en panne depuis mai 2018), incapacité d'assurer la sécurité transfusionnelle des malades, déménagement du centre de référence de la drépanocytose dans les locaux de l'ancien plateau technique de l'hôpital de la Meynard qui n'a fait l'objet d'aucune réhabilitation, tout cela dans le cadre de la réorganisation l'offre de soins dans l'île. Concernant ce dernier point, le centre bénéficiait jusqu'alors de locaux neufs au sein du CHU de Mangot Vulcin et d'équipements de pointe permettant de réaliser les échanges transfusionnels des patients encadrés par des personnels formés. En dehors des problématiques sanitaires qui existent en Martinique, il est plus que nécessaire qu'un plan d'action régional - prenant en compte la stratégie du dépistage néonatal et la sécurité transfusionnelle - soit mis en place afin de garantir un accès à des soins de qualité pour les martiniquais atteints de la drépanocytose. Elle l'interpelle afin de savoir si son ministère serait disposé à porter des actions appropriées pour résoudre les problèmes liés à cette maladie sur son territoire.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Manin](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11097

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2018](#), page 6576

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)